

SYNDICAT DU PERSONNEL ENSEIGNANT DU COLLÈGE DE SHERBROOKE

PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE (11e réunion)

Tenue le mercredi 21 avril 1993

Ordre du jour:

1. Nomination à la présidence d'assemblée.
 2. Acceptation des nouveaux et nouvelles membres.
 3. Adoption de l'ordre du jour.
 4. Adoption du procès verbal du 10 mars 1993 et suites.
 5. Les rapports annuels:
 - 5.1 Rapport du bureau exécutif.
 - 5.2 Rapport des comités.
 6. Dossiers:
 - 6.1 La Réforme des Cégeps.
 - 6.2 Le gel.
 - 6.3 La négociation (dépôt des demandes).
 - 6.4 Les assurances collectives.
 7. Élections
 - 7.1 Élection au Bureau exécutif.
 - 7.2 Nominations aux comités.
- Divers.

1. NOMINATION À LA PRÉSIDENCE D'ASSEMBLÉE

Résolution 11.1
à titre de président d'assemblée.

Il est proposé de nommer Benoît Giroux

Prop.: Hélène Dion

App.: Denis Lamoureux

ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ

2. ACCEPTATION DES NOUVEAUX MEMBRES

Résolution 11.2
Il est proposé d'accepter comme nouvelles et nouveaux membres du Syndicat du personnel enseignant: Paul Brochu, Michèle Comtois, Catherine Fleury, Michèle Lebrun, Pierre Plourde

Prop.: Denis Lamoureux

App.: Clermont Olivier

ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ

3. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Proposition

Il est proposé d'adopter l'ordre du jour.

Prop.: Denis Lamoureux

App.: Omer Giasson

Amendement 1:

Attendu qu'il n'y a pas urgence à traiter les points 6.3 et 6.4

Résolution 11. 3
de l'ordre du jour.

Il est proposé de biffer ces deux points

Prop.: H.Dion

App.: Marie-Reine Bégin

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Résolution 11. 4
de l'ordre du jour.

Il est proposé d'inverser les points 6 et 7

Prop.: H.Dion

App.: Marie-Reine Bégin

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ

3. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR (suite)

Résolution 11.5
Il est proposé d'adopter la proposition principale telle qu'amendée.

Prop.: Denis Lamoureux
App.: Omer Giasson

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

4. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 10 MARS 1993

Résolution 11.6 Il est proposé d'adopter le procès-verbal de l'assemblée générale (10e réunion) tenue le 10 mars 1993 tel que rédigé.

Prop.: René Pelletier
App.: Claude Tétreault

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

5. RÉFORME DES CÉGÉPS

5.1 Rapport du Bureau syndical:

Madame Hélène Dion rappelle à l'Assemblée générale les principaux sujets abordés cette année. Il s'agit entre autres, de la mise sur pied de la Commission pédagogique, de la discussion sur les ressources à l'encadrement, des nombreux débats sur la réforme de l'enseignement collégial et enfin de la proposition de gel. Elle rappelle aux membres de l'importance de continuer à soutenir le discours syndical qui vise à maintenir et à améliorer nos acquis en éducation.

Mme Dion souligne de façon particulière l'importance de la présence des femmes dans la vie syndicale.

Finalement, elle remercie l'Assemblée de l'avoir soutenue tout au long de son mandat. L'Assemblée le lui rend par une ovation debout.

Le rapport du Bureau syndical est annexé au présent procès-verbal.

5.2 Rapport des comités:

Monsieur Yves Lafond rend compte à l'Assemblée des activités du Comité de perfectionnement.

Sylvie Bessette fait de même pour le Comité des femmes, Michel Berthiaume pour le Comité retraite et Yvan Cloutier pour les représentantes et les représentants des profs à la Commission pédagogique.

Les rapports de ces comités sont annexés au procès-verbal.

6. ÉLECTIONS

Résolution 11.7
comme président d'élection.

Il est proposé de nommer Benoît Giroux

Prop.: Martin Riou
App.: Hélène Dion

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Résolution 11.8
casse pour agir comme secrétaire d'élection.

Il est proposé de nommer Jocelyne La-

Prop.: Michel Berthiaume

App.: René Pelletier

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Résolution 11.9
Chantal Daneau comme scrutateur et scrutatrice d'élection.

Il est proposé de nommer Roger Roy et

Prop.: Martin Riou

App.: Marie-Reine Bégin

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

6.1 Élection du bureau syndical:

Présidence:

Denis Lamoureux est mis en nomination au poste de président par René Pelletier. Le président des élections déclare Denis Lamoureux élu.

Vice-présidence:

Martin Riou est mis en nomination au poste de vice-président par Denis Lamoureux. Le président des élections déclare Martin Riou élu.

Secrétariat:

Thérèse Létourneau présente Jean Lacharité au poste de secrétaire. Le président des élections déclare Jean Lacharité élu.

Trésorerie:

Denis Lamoureux présente Michel Berthiaume au poste de trésorier. Le président des élections déclare Michel Berthiaume élu.

6.1 Élection du bureau syndical (suite)

Conseiller-ère no.1:

Alain Chevrette présente René Pelletier. Monsieur Pelletier accepte.

René Pelletier présente Claude Tétreault. Monsieur Tétreault accepte.

Micheline Poulin présente Clermont Olivier. Monsieur Olivier accepte.

Élection au poste de conseiller no. 1.

René Pelletier est élu conseiller à la majorité.

Conseiller-ère no.2:

Jean-Claude Thibault présente Marie Théoret. Madame Théoret accepte.

Luc Tremblay présente Claude Tétreault. Monsieur Tétreault accepte.

Élection au poste de conseiller no. 2.

Marie Théoret est élue conseillère à la majorité.

Conseiller-ère no.3:

Clermont Olivier présente Marie-Reine Bégin. Madame Bégin accepte. Le président des élections déclare Marie-Reine Bégin élue conseillère.

6.2 Nomination des membres des comités:

1) Comité de perfectionnement:

Il est proposé par Yves Lafond de nommer une personne par secteur.

Pierre Tessier, Yves Lafond et Richard Moisan seront les représentants au Comité de perfectionnement.

2) Comité femmes:

Pauline Rivard et Chantal Daneau sont nommées au Comité femmes.

3) Comité retraite:

Michel Berthiaume, Hervey Lagrandeur, Annik Charbonneau, Benoit Nadon, Quati Nguyen, Clermont Olivier et Lise Bureau-Fortier sont nommés au Comité retraite.

4) Commission pédagogique:

Danielle Noiseux, Louise Larose, Pierre Tessier, Alain Y. Sirois, Yvan Cloutier, Marie-France Bélanger, René Pelletier, Christian Houle, Thérèse Létourneau, Clermont Olivier, Georges-V.Fournier, Lise Bureau-Fortier et Pierre Bédard sont mis-es en nomination.

Résolution 11.10 Il est proposé que les treize personnes mises en nomination déterminent entre elles, à leur première réunion, les représentantes et les représentants à la Commission ainsi que les substituts.

Prop.: Marie Théoret

App.: René Pelletier

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

6.2 Nomination des membres des comités:

5) Comité des précaires:

Stéphane Chalifour, Manon Poulin et Louise Couture sont nommés membres de comité.

6) Représentation au CRT:

Louise Benoit-Paré et Claude Tétreault seront représentant et représentante au CRT.

7) Comité d'aide à l'apprentissage:

Claudette Montreuil est nommé représentante à ce comité.

8) Comité d'accès à l'égalité et Comité contre le harcèlement sexuel:

Résolution 11.11 Il est proposé de confier au Comité femmes et au Bureau syndical de nommer deux représentantes au Comité d'accès à l'égalité.
Prop.: Marie Théoret
App.: Denis Lamoureux

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Marie Théoret est nommée représentante au Comité contre le harcèlement sexuel.

7. DOSSIERS

7.1 Réforme des cégeps:

Denis Lamoureux fait la présentation des modifications au projet de réforme par rapport à la loi.

Résolution 11.12

Il est proposé que

- 1) l'Assemblée générale s'oppose à une réforme des cégeps réalisée sans ressources financières additionnelles et accompagnée de coupures budgétaires et de recherches de gains de productivité.
- 2) tout ajout d'activités s'accompagne
- 3) l'Assemblée générale rejette les propositions suivantes:

d'un ajout de ressources;

positions suivantes:

7. DOSSIERS (suite)

7.1 Réforme des cégeps: (suite)

phie et d'éducation physique;

après cinq (5) échecs;

des enseignants des décisions pédagogiques:

gnants à la Commission pédagogique ou à la Commission d'études et au Conseil d'administration;

cégeps sans consultation des enseignants;

grammes techniques de 125 à moins de 100.

- la diminution des cours de philosophie et d'éducation physique;
- l'introduction de frais de scolarité
- l'évacuation des enseignantes et
 - . la réduction du nombre d'enseignants à la Commission pédagogique ou à la Commission d'études et au Conseil d'administration;
 - . la définition des cours par les
- la diminution du nombre de programmes techniques de 125 à moins de 100.

vinciales et de leurs mandats;

pour l'implantation de l'approche programme et pour le développement de l'Éducation aux adultes.

4) l'Assemblée générale exige des engagements de la ministre sur les sujets suivants:

- le maintien des disciplines;
- le maintien des coordinations provinciales
- l'ajout de ressources financières

Prop.: Denis Lamoureux

App.: Jean-Pierre Walsh

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Résolution 11.13
soit adopté:

rons, affiches.

Il est proposé que le plan d'action suivant

1. Campagne de visibilité interne: macarons, affiches.

7. DOSSIERS (suite)

7.1 Réforme des cégeps: (suite)

2. Participation aux manifestations des profs de philosophie et d'éducation physique, de même que des étudiants et des étudiantes.

3. Interventions auprès des médias, de la direction du Cégep, de la ministre Robillard, des députés libéraux et péquistes de la région, pour faire connaître notre analyse de la réforme.

4. Participation au rassemblement CSN du 24 avril.

5. Tenue d'une manifestation au Cégep de Sherbrooke le jeudi 22 avril, de 13:45 à 14:30, au stationnement du pavillon 3.

Prop.: Denis Lamoureux

App.: André Paradis

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

7.2 Le gel Johnson:

Compte tenu de l'heure tardive le président d'assemblée suggère de reporter ce point à une prochaine réunion.

L'Assemblée est levée vers 23:15.

Hélène Dion, présidente

Martin Riou, secrétaire.

M. Riou - 29.04.93